REPUBLIQUE FRANCAISE

Département HERAULT

Délibération 2023/52

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 1^{er} septembre 2023

Date de la convocation : 28/08/2023 Date d'affichage : 28/08/2023

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants par procuration : 1

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR: 11 CONTRE: 0 ABSTENTION: 2 (G GUIZIOU, C NOHARET)

Objet de la délibération : DELIBERATION EN FAVEUR DE LA CREATION D'UN QUAI DE TRANSFERT SUR LA COMMUNE DE ST-FELIX-DE-LODEZ DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE DES DECHETS, PAR LE SYNDICAT CENTRE HERAULT ET LES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU CLERMONTAIS, DU LODEVOIS & LARZAC ET DE LA VALLEE DE L'HERAULT

L'an deux mil vingt-trois et le premier septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

<u>Présents</u>: Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL,

Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

<u>Absents votants par procuration</u>: Magalie BILHAC,

Absents excusés: Éric BONAFE, Patrick LOUX,

<u>Quorum</u>: 12/15 Votant 13/15

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2224-5 et L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault en date du 16 novembre 2022 relatif à l'approbation des principes du nouveau schéma de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire ;

Vu la délibération en date du 19 décembre 2022 de la commune de St-Félix-de-Lodez en faveur de l'accueil d'un quai de transfert sur son territoire communal ;

Vu la motion, actée en conseil des maires du Pays Cœur d'Hérault, le 12 juillet 2023, en faveur de la création d'un quai de transfert des déchets sur la commune de St-Félix-de-Lodez ;

Sur le rapport de Madame le Maire et sa proposition ;

Après avoir délibéré,

PREND ACTE en faveur de la création d'un quai de transfert des déchets sur la commune de St-Félix-de-Lodez.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Le Maire. Isabelle SILHOL

Acte-rendu-exécutoire après dépôt en Préfecture Et public ations du éfectification DEVE Date de réception de l'AR: 05/09/2023 034-213401979-20230901-DE_2023_052-DE